



HUY-WAREMME MED DANS LES COULISSES DE NOS HÔPITAUX

WAREMME - CENTRE HOSPITALIER BOIS DE L'ABBAYE (JOSEPH WAUTERS)

Les animaux admis aux soins palliatifs

Les patients de l'Aquarelle peuvent recevoir la visite de leur chien/chat ou d'un animal extérieur

Depuis dix ans, l'unité de soins palliatifs de l'hôpital Joseph Wauters de Waremme, dépendant du Bois de l'Abbaye, autorise la présence de chiens visiteurs auprès des patients hospitalisés. Ces rencontres se limitent à ce seul service, via des entrées indépendantes de celle de la clinique. Atteints d'une maladie incurable, les patients de l'Aquarelle qui acceptent ces visites (de leur propre animal ou de celui appartenant au personnel) nous ont confié chérir cette compagnie canine qui leur offre un moment d'évasion, loin de la maladie.

Dans les couloirs de l'Aquarelle, unité de soins palliatifs de l'hôpital Joseph Wauters, aujourd'hui Centre Hospitalier du Bois de l'Abbaye (CHBA) site de Waremme, une pancarte à la porte des six chambres du service mentionne si le patient accepte ou non la présence de chiens visiteurs. Ces derniers sont actuellement au nombre de quatre, toutes races et tailles confondues. Vendredi dernier, c'était au tour de Chamallow, un chihuahua de 3,5 ans, de circuler librement dans les couloirs et les chambres, à la rencontre des patients désireux d'un peu de câlins. « Il s'agit d'un chien appartenant à une infirmière travaillant à mi-temps. Ainsi, Chamallow reste le temps de son service, à savoir pendant huit heures l'après-midi. En moyenne, un chien visiteur est présent quatre ou cinq fois par mois », estime Isabelle Charlier, infirmière responsable du service de soins palliatifs, créé à Waremme en 1999. Cette unité d'hospitalisation accueille et accompagne les adultes souffrant d'une maladie incurable en phase terminale. Les pathologies ne se limitent pas aux cancers mais englobent les maladies neurologiques, les problèmes respiratoires et les dialysés en phase terminale par exemple. « Les patients sont admis ici soit car ils ont une

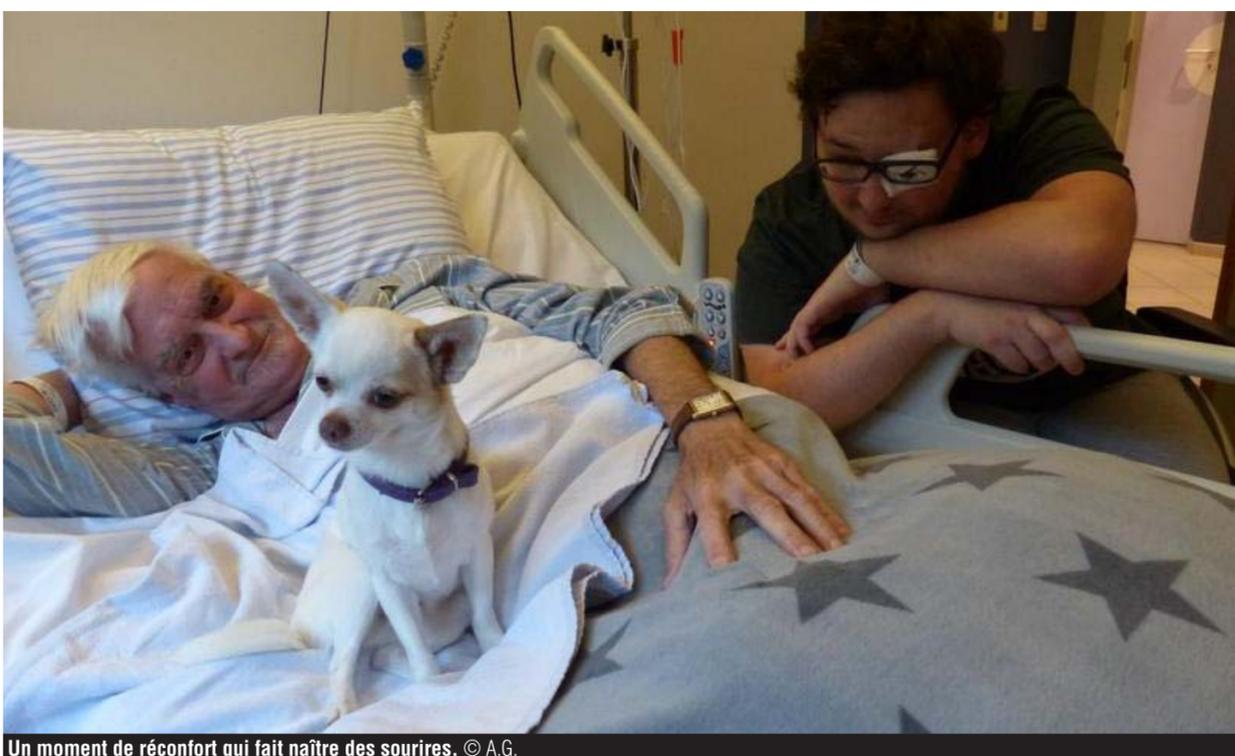
courte durée de vie et les soins ne peuvent plus être réalisés à domicile, soit l'espérance de vie est de plus longue durée et certains symptômes (comme la douleur, la nausée, l'absence d'appétit, des vomissements etc.) peuvent être traités, ou simplement pour un soulagement de famille. On prévoit, en fonction de l'état de santé du patient, un retour à domicile ou une admission dans une institution », cite-t-elle. Dans ce contexte difficile, l'organisation d'activités (comme des ateliers culinaires, massages, soins beauté...) ou la présence de chiens visiteurs permet d'égayer la journée des pa-



« Nous avons fait venir deux poneys sur la terrasse »

Isabelle Charlier

tients malades. « Cela leur permet de s'évader un peu, quitter les quatre murs de leur chambre et même de créer du lien, avec nous ou avec leur famille. On remarque que le chien délie aussi les langues : des patients qui ne parlent pas, on les entend raconter leur maladie à l'animal », souligne-t-elle. De fait, Chamallow a arraché beaucoup de sourires grâce à ses mimiques, acrobaties et son tempérament affectueux. Sur le lit ou dans la chaise roulante, il s'est fait cajoler tout en apportant un réconfort non verbal. En plus des chiens, l'Aquarelle a déjà invité d'autres animaux, inattendus. « Nous avons déjà fait venir deux poneys



Un moment de réconfort qui fait naître des sourires. © A.G.

sur la terrasse (car nous sommes décentrés par rapport à la clinique et au rez-de-chaussée) pour l'anniversaire d'une jeune patiente qui adorait les chevaux. C'était très beau », se souvient-elle. « Je trouve que tous les centres hospitaliers devraient permettre la venue des chiens car ils apportent du plaisir et du cœur », confie Marvin, patient de 20 ans. C'est la première fois que je rencontre Chamallow, il est venu dans ma chambre deux fois. Il permet aussi de casser la glace avec les infirmières, même si elles sont déjà très chouettes », sourit-il. Les patients sont par ailleurs autorisés à recevoir la visite de leur propre animal de compagnie: chien, chat, oiseau... Il vient pendant les heures de visite uniquement et sa présence est limitée à la chambre individuelle de son maître. ●

ANNICK GOVAERS

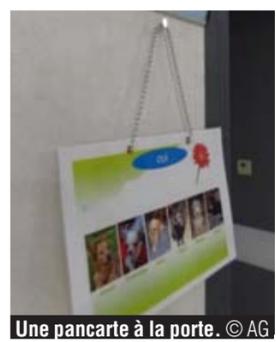
En bref

6 lits dans l'unité

> Les soins palliatifs de Waremme comptent six lits. Des chambres individuelles avec terrasse.
> Entre 90 et 130 patients fréquentent ce service annuellement.
> Le personnel se compose de 14 infirmières et aides-soignantes, ainsi qu'un médecin responsable du service et différents intervenants comme une assistante sociale, une diététicienne, un psychologue, un kiné. Un bénévole est également présent 4 heures maximum par semaine. « Ce que je retrouve dans ce service, c'est le contact avec les patients et les familles, le temps que nous pouvons leur consacrer », témoigne Isabelle Charlier. ●

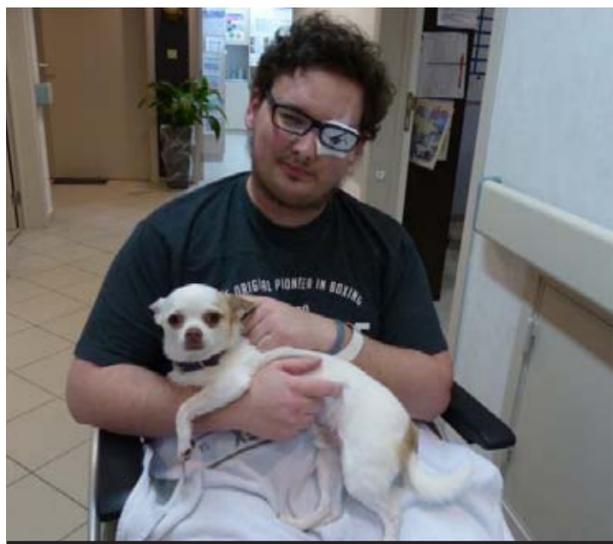
Le chien doit avoir réussi un test de sociabilisation

Pour entrer aux soins palliatifs de Waremme, les chiens visiteurs, qui appartiennent aux membres du personnel soignant, doivent satisfaire à une série de conditions. Tout d'abord, avoir réussi, après l'âge de deux ans, un test de sociabilisation. « Chamallow a été testé physiquement, deux dames lui ont fait faire des exercices pour voir s'il était à l'écoute, elles veillaient à ce qu'il ne prenne pas de nourriture, qu'il ne chipe pas, qu'il reste sans bouger quand je quitte la pièce. Elles l'ont aussi harcelé physiquement, en lui tirant la peau ou les oreilles et il ne pouvait pas réagir, il a été touché avec une canne pour voir comment il allait réagir. Au bout de deux bonnes heures, il a été jugé apte et a reçu son diplôme de chien visiteur », nous relate Isabelle Demeuse, infirmière au sein de l'Aquarelle et maîtresse de Chamallow. « Il faut en effet éviter que le chien saute sur les patients, déjà fragiles, prenne la nourriture du patient, aboie ou se retourne pour mordre si on le tire trop fort », appuie Isabelle Charlier. Ensuite, il y a les conditions d'hygiène: l'animal doit être lavé, brossé et avoir les ongles courts avant chaque visite. Il doit aussi être vacciné et vermifugé. « S'il a la moindre chose, malade ou pas en forme, il ne m'accompagne pas », pré-



Une pancarte à la porte. © A.G.

cise Isabelle Demeuse. Il ne peut pas entrer dans la cuisine, le local à linge, le vidoir et la salle de préparation des médicaments. Le chien doit disposer d'un coin « repos » où la quiétude lui est assurée. Il a aussi à disposition un bol d'eau fraîche. Il doit être sorti pour faire ses besoins dès qu'il en exprime l'envie, par un membre du personnel volontaire. Ses pattes doivent être essuyées avant de rejoindre le service. Et les excréments ramassés tout de suite. Il peut circuler dans les couloirs en présence et sous la surveillance d'un membre du personnel, qui veille à ce que le chien n'importune pas les patients non désireux de sa présence. « En fin de journée, Chamallow est exténué. C'est beaucoup d'émotions », sourit Isabelle Demeuse. ●



Marvin, 20 ans, rencontrait Chamallow pour la 1^{re} fois. © A.G.



Isabelle Demeuse, infirmière, est la maîtresse de Chamallow. © A.G.